

#### HISTOIRE

Le système introduit par le gouvernement équatorien dans les années 70 n'a pas permis aux populations indigènes un développement selon leur culture ancestrale.

Des ateliers de travail sur les systèmes de développement actuels et traditionnels ont provoqué une prise de conscience des populations indigènes. En 1998, elles ont alors obtenues l'entrée en vigueur des articles 83 et 84 des Droits Collectifs, leur accordant le droit de s'organiser selon leur propre culture.

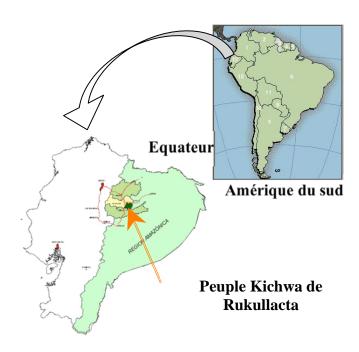
Ainsi, le 23 décembre 2006, le Peuple Kichwa de Rukullakta (PKR) s'est auto proclamé en gouvernement autonome de communautés, ceci afin de renforcer son identité et d'être acteur de son développement. L'organisation comprend aujourd'hui 2261 membres inscrits et regroupe plus de 5000 habitants.

#### **VALEURS**

- 1. Respect et soutien de la **Diversité culturelle**, base de l'identité de l'ensemble des communautés kichwa de Rukullacta.
- Développement de l'être humain en harmonie avec son environnement naturel.
- 3. **Organisation autonome** impliquant l'auto gestion du territoire Kichwa et le libre exercice de l'autorité mise en place pour gérer la circonscription.
- Exercice du pouvoir Représentatif à tous niveaux. Prises de décisions basées sur l'équité et l'intérêt collectif. Egalité homme – femme dans la production et la distribution des richesses
- 5. **Implication** de l'ensemble des communautés dans la planification communautaire.
- Pratique d'une démarche rationnelle et durable, en particulier pour les ressources naturelles.

#### SITUATION GEOGRAPHIQUE

L'organisation du Peuple Kichwa de Rukullacta est située en Amazonie Equatorienne, dans la Province du Haut Napo, dans le Canton d'Archidona. Elle s'étend sur 41.888,55 hectares.



# **ADRESSE**

Archidona – Rukullakta Vía principal Baeza – Quito km 1.<sup>1/2</sup> a 500 m. margen derecha

Teléfono: (++593) 6 2889 592 E-mail: <u>rukullaktakawsay@yahoo.es</u> Rukullakta – Napo – Amazonia - Ecuador

### **ORGANISATION**

ORGANISME.- La structure du gouvernement s'est réappropriée le fonctionnement politique traditionnel Kichwa (cf diagramme), abandonnant le fonctionnement politique précédemment imposé. L'organisation de base est l'assemblée de communauté. Le rôle de conseil directif et administratif est assumé par le conseil communautaire du gouvernement appelé Apus, présidé par le président (Kuraga) et comportant 5 membres.

DELEGUES.- Un délégué représente chaque catégorie socio-professionnelle.

ELECTIONS.- Elles sont démocratiques pour être représentatives et consensuelles.

APPORTS.- Des impôts basés sur le foncier et sur les revenus seront prélevés.

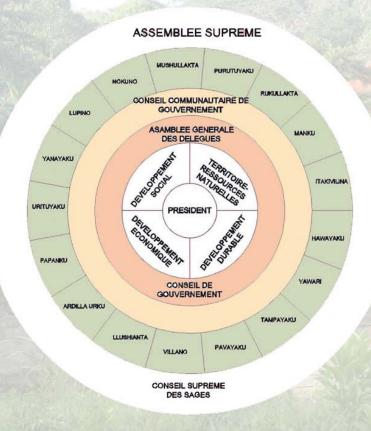
ORGANISATIONS.- La création d'organismes au sein de la communauté est autorisée.

PROPRIETE.- Tous les membres obtiendront un titre de propriété de leur terrain.

HABITANTS.- Tous les habitants font partie de la communauté réglée par son code de conduite.

## MISSION PRINCIPALE

- Développement humain, bien-être social et solidarité.
- Formulation et exécution de décisions politiques selon le principe de la transparence.



## Organigramme de la structure du gouvernnement du PKR

En vert, les différents villages de l'organisation.

#### **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Considérer avant tout l'être humain au cœur du développement social.
- Développer et promouvoir une démocratie participative des citoyens dans la gestion et l'évaluation des programmes et des projets de développement.
- Assurer la parité homme femme à tous les niveaux de la communauté (prise de décision, participation aux débats, postes à responsabilité...)
- Faciliter l'exploitation durable des ressources naturelles.
- Soutenir les initiatives d'amélioration des conditions de vie de la population, appuyer la création de projets améliorant la qualité de vie.
- Assurer la coordination avec les instances publiques et privées de la communauté et avec les instances nationales et internationales.
- Améliorer les services et systèmes de santé.
- Proposer des solutions innovantes pour la création d'emplois et la mise en place d'entreprises communautaires, auto-gérées par la population.
- Former la population à la gestion de problématiques économiques et technologiques.